

*The Permanent Mission  
of the Kingdom of Morocco  
to the United Nations*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

**Déclaration du Royaume du Maroc devant  
la Première Commission**

**Débat thématique**

**Cluster I : Armes Nucléaires**

New York, le 11 octobre 2005

**(Vérifier au prononcé)**

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis tout d'abord de présenter au nom de ma délégation nos sincères condoléances aux pays amis d'Asie du Sud, si durement touchés par le récent tremblement de terre ainsi qu'à la délégation du Guatemala dont le pays a su faire face à de dramatiques inondations. Ces délégations amies ont toutes notre sympathie et toute notre solidarité.

Monsieur le Président,

L'importance du rôle de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationale est de plus en plus manifeste et indispensable dans un contexte international difficile caractérisé par l'apparition de nouvelles menaces et de nouveaux défis auxquels notre Organisation universelle se doit de répondre.

Il est clair que le renforcement de l'état de droit notamment par le respect des engagements internationaux souscrits ainsi que la mise en œuvre des différents traités de désarmement et de non prolifération s'imposent, aujourd'hui, avec une acuité particulière.

Monsieur le Président,

Des difficultés persistent et bloquent le processus multilatéral de désarmement. La fin du monde bipolaire a, certes, permis de mettre fin à l'équilibre de la terreur. Elle n'a pas pour autant permis d'instaurer le climat de paix et de confiance escompté. En effet, les risques de prolifération des ADM liés en particulier à la menace d'acquisition de ces armes par des groupes terroristes pèsent lourdement sur la sécurité internationale. La résolution 1540 du Conseil de Sécurité a constitué une réponse à ce défi.

L'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du Désarmement en tant qu'unique forum de négociation des instruments multilatéraux de désarmement est décevante. Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive la CD n'a toujours pas réussi à amorcer des travaux de fond en raison de l'absence du consensus sur son programme de travail.

Mais ce blocage ne doit pas pour autant nous dissuader à continuer d'explorer les voies et moyens, bien entendu de nature consensuelle, pour la remettre sur les rails.

Il est regrettable qu'aucun progrès n'ait pu être enregistré en matière de désarmement et de non prolifération des armes nucléaires notamment avec la non entrée en vigueur du CTBT, la non conclusion d'un accord sur le FMCT, la non adoption d'un protocole de vérification de la Convention sur les Armes Biologiques, l'échec de la conférence de révision du traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Monsieur le Président,

Le Maroc demeure préoccupé par la situation au Moyen-Orient et regrette que l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires dans cette région se heurte à l'opposition d'un seul pays qui n'est toujours pas partie au TNP et qui refuse de soumettre ses installations nucléaires aux garanties généralisées de l'AIEA.

Monsieur le Président,

L'engagement de mon pays en faveur du désarmement général et complet et de la Non prolifération des armes nucléaires provient de sa ferme conviction que la sécurité internationale est, fortement, tributaire de la nécessité de privilégier le développement économique et social au profit des peuples de la planète.

Nous souhaitons, enfin, rappeler l'importance d'une entrée en vigueur rapide du CTBT et réitérons notre soutien à l'amorçage des négociations pour la conclusion d'un Traité d'Interdiction de la Production des Matières Fissiles (FMCT).

Merci.